

Devenir Assistant·e Ressources Humaines

MaCarrière

m²i
Formation

Document mis à jour le 03/04/2025

Dispositif de formation : **Alternance et Apprentissage**

Date de formation :

Le métier d'Assistant RH (ressources humaines) recouvre des réalités différentes en fonction de la taille de l'entreprise. Ainsi, dans les TPE et PME, l'assistant est souvent polyvalent dans les différents champs de la fonction RH. A contrario, dans les entreprises de taille intermédiaire et de grande taille, ses activités sont davantage spécialisées (administration du personnel, gestion d'une catégorie du personnel, recrutement, formation).

Métiers accessibles*

- Assistant RH
- Assistant Formation
- Assistant Recrutement
- Assistant RH & Paie
- Chargé des Ressources Humaines

Passerelles et poursuite d'études possibles**

Formations accessibles à partir d'un diplôme de niveau Bac +2 :
Bachelor dans le domaine des Ressources Humaines, Management

* Liste non-exhaustive

** La formation vise l'insertion directe en emploi. Une poursuite de parcours peut néanmoins être envisageable avec des exemples indiqués.

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- 1. Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines**
 - Assurer la gestion administrative du personnel
 - Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
 - Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines
- 2. Contribuer au développement des ressources humaines**
 - Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
 - Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
 - Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel

Préparation et obtention du Titre Professionnel d'Assistant Ressources Humaines de Niveau 5 qui se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation.

A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP).

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences de la certification professionnelle. [EN SAVOIR PLUS](#)

PRÉREQUIS

- Bac ou Titre professionnel de niveau 4 ou connaissances / expériences équivalentes
- Goût pour les relations humaines
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Rigueur et sens de la discrétion
- Autonomie dans l'utilisation des logiciels de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint)

Modalités et délai d'accès

- Modalités d'accès : [cliquez ici](#) pour connaître le processus d'admission en détail
- Inscription possible tout au long de l'année en fonction des dates de rentrée et jusqu'à 3 mois maximum après le démarrage de la formation (sous réserve de la validation par le service pédagogique)

PUBLIC CONCERNÉ ET FINANCEMENT

Tout public, aussi bien les étudiants en formation initiale, apprentis, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle, entreprises, personnes en formation continue.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

COMPÉTENCES ET TECHNOLOGIES ABORDÉES

- Mise en place des conditions de réussite
- Rôle et missions d'un Assistant Ressources Humaines
- Gestion administrative du personnel
- Gestion des variables de paie
- Développement des RH et techniques de recrutement
- Fonctionnement du dialogue social en entreprise
- Analyse et suivi des indicateurs RH
- Intelligence artificielle et système d'information RH
- Bureautique appliquée
- Les écrits professionnels
- Anglais professionnel

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants. Consultez-nous pour obtenir le programme détaillé, module par module.

CERTIFICATION

- Titre professionnel Assistant Ressources Humaines
- Titre RNCP 35030 de niveau 5 (BAC +2) délivré par le Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion et enregistré au journal officiel en date du 30/07/2020

Nouveau parcours. Les premiers indicateurs de résultats chiffrés sur le niveau de performance et d'accomplissement de la prestation, seront disponibles à partir de 2025 (sous réserve de réalisation).

À PROPOS DES CERTIFICATIONS

Certification éditeur :

Les certifications éditeurs dépendent des éditeurs uniquement (PEGA, SAP, Salesforce, Microsoft, Red Hat...). Chaque éditeur a sa propre façon d'évaluer son candidat.

Cela se fait souvent par le biais d'un QCM chronométré. Sur cette base, il faut généralement obtenir un pourcentage de succès supérieur à 70%. Merci de prendre le temps de demander à vos interlocuteurs M2i le cadre et les conditions de ce passage.

Validation des acquis M2i :

La validation des acquis M2i se fait soit par un QCM chronométré, soit par un examen de fin de parcours ou les candidats passent par groupes de 2 ou 3 devant un jury qui déterminera vos acquis suite à votre cursus de formation. Généralement cette soutenance est précédée de 3 jours de travaux pratiques en groupe afin de préparer cette soutenance. Les équipes M2i pourront vous guider dans votre projet.

MODALITÉS, MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation délivrée en présentiel ou distanciel synchrone (classe virtuelle en temps réel)* ainsi qu'en e-learning : l'acquisition des connaissances se fera aussi bien en centre de formation que pendant les semaines en entreprise. Le contenu peut varier en fonction de l'évolution des technologies et du niveau de l'apprenant.

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

* Consultez-nous pour la faisabilité de la formation en distanciel.

** Ratio variable selon le cours suivi.

Prérequis techniques fortement conseillés pour suivre cette formation à distance

- Connexion internet « Haut débit », 15 mégabits par seconde minimum
- Fibre non obligatoire
- Relier sa box à son ordinateur via un câble réseau
- Résider en France Métropolitaine
- Être muni d'un casque audio/micro
- PC/MAC i7, SSD, 32 Go de RAM

Configuration nécessaire pour travailler sur des environnements virtualisés.

FINANCEMENT

Le coût global de cette formation est de 17 000€ TTC.

Il n'y a pas de frais de formation ni d'inscription à la charge du bénéficiaire.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage le coût de la formation est financé via l'entreprise et son OPCO (selon niveau de prise en charge établi par France Compétences / coût contrat défini par les branches professionnelles selon le titre préparé).

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le coût de la formation est pris en charge intégralement ou partiellement par l'OPCO de l'entreprise sur la base d'un forfait horaire.

MODALITÉS D'ACCÈS

Nos équipes accorderont toute leur attention au traitement de votre candidature et s'engagent à vous faire un premier retour dans un délai de 7 jours.

ADMISSION

- Dossier de candidature
- Test de vérification des prérequis
- Entretien
- Validation et éligibilité France Travail (dans le cas de certains dispositifs)

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation en handicap sont consultables sur la page [Accueil PSH](#).

POURQUOI CHOISIR M2I FORMATION ?

- Un apprentissage métier proactif axé sur l'emploi et basé sur le faire avec l'accompagnement de nos formateurs tout au long du parcours.
- Un accès à des experts : bénéficiez de l'expertise de nos formateurs.
- En présentiel ou à distance : accès individuel aux ressources de formation et progression personnalisée si besoin.
- Outils de suivi collectif et individuels (espaces d'échanges et de partage en ligne, salles virtuelles si en présentiel ou à distance, supports de cours, TP, exercices).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu : Travaux pratiques, Quiz
- Évaluations en cours de formation via des études de cas et des mises en situation professionnelle
- Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :
 - a) d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
 - b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
 - c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
 - d) d'un entretien avec le jury

